

*Droit de préemption urbain suite à la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Gaillac*

Date de la délibération : 21/01/2019

Thème: Délibération du Conseil

Séance : Délibération du Conseil

Objet : Droit de préemption urbain suite à la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Gaillac

Service : Service des Assemblées



**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
GAILLAC -  
GRAULHET**

Técou BP 80133 -  
81604 - GAILLAC  
Cedex

Accueil du lundi au  
vendredi  
De 9h00-12h15 /  
13h45-17h30